



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

métallurgie

Question au Gouvernement n° 1544

Texte de la question

SITUATION DE LA FILIÈRE CUIVRE

M. le président. La parole est à M. Christophe Léonard, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Christophe Léonard. Ma question s'adresse à M. le ministre du redressement productif. Alors qu'entre 2002 et 2012, 750 000 emplois ont été détruits dans l'industrie française dans la quasi-indifférence des gouvernements d'alors (« *Eh oui !* » sur quelques bancs du groupe SRC), vous avez fixé, dès votre nomination, un nouvel horizon, celui de la nouvelle France industrielle, avec la mise en place des commissaires du redressement productif (*Exclamations et sourires sur les bancs du groupe UMP*), la Banque publique d'investissement, les trente-quatre plans de la reconquête industrielle ou encore votre stratégie d'anticipation de la révolution technologique en cours autour de la fabrication additive.

Élu d'un territoire, les Ardennes, parmi les plus industriels de France, je souhaite vous interroger sur l'avenir de la filière cuivre nationale après l'annonce par le groupe KME, leader mondial, propriétaire de trois sites industriels dans l'Orne, le Haut-Rhin et à Givet dans les Ardennes, lors de son comité européen de novembre 2013, de sa décision de vendre tous ses actifs.

Fragilisé par une baisse structurelle de la demande, une concurrence accrue des produits de substitution, l'insuffisance de la recherche et développement, mais aussi par des fonds d'investissement spéculatifs, la possible disparition de ce secteur sur le territoire national ne peut être occultée.

Si tel était le cas, la France serait confrontée à des difficultés d'approvisionnement, à la mise en péril amont du secteur du recyclage, alors que nos réserves nationales de déchets cuivreux sont un atout contre les délocalisations et la spéculation sur ce métal, et passerait malheureusement à côté des opportunités innovantes en rapport avec les propriétés bactéricides du cuivre.

Dès lors, quelles sont les intentions du Gouvernement pour la consolidation et le développement de la filière cuivre française ? Les manifestants ardennais rassemblés le 18 janvier dernier à Givet pour soutenir les 300 salariés de l'usine Tréfinmétaux, comme l'ensemble des acteurs du secteur cuivre de notre pays, sont impatients d'entendre votre réponse, monsieur le ministre.

M. le président. La parole est à M. le ministre du redressement productif.

M. Arnaud Montebourg, ministre du redressement productif. Monsieur le député, je vous remercie de m'interroger sur la fonderie de Givet et le groupe qui l'englobe car nous avons, dans ce dossier comme dans d'autres, des difficultés à maintenir des industries qui exploitent la matière première, d'abord extractible et de transformation en premier cycle, parce que le prix de l'énergie est structurellement en train d'augmenter dans

toute l'Europe, que la matière première devient de plus en plus rare et chère, et que nous n'avons pas réussi à organiser une filière très solide de recyclage de cette matière première qui permettrait d'assurer la compétitivité et les bas coûts d'accès pour cette industrie de fonderie et de transformation.

M. Marc-Philippe Daubresse. Et alors ?

M. Arnaud Montebourg, ministre. Donc, que faire ? D'abord, parer au plus pressé et je veux remercier les organisations syndicales et les salariés qui, dans ce dossier, ont fait des efforts de compétitivité pour maintenir leur outil de travail. Du côté gouvernemental, nous souhaitons organiser le maintien des installations, comme vous les avez décrites, sur le territoire national. Enfin, nous avons créé une filière de l'industrie extractive. Tous les industriels du secteur, et Dieu sait si beaucoup sont en difficulté du fait des causes que vous avez mentionnées, disent que nous devons maintenant durcir le ton et les pratiques pour lutter contre les exportations illégales de matériaux recyclés – car nous exportons, faisons monter les prix et rendons notre propre industrie incapable de travailler !

C'est ce travail très long et difficile qu'il va falloir faire, mais en attendant, pour parer à l'urgence, nous répondons aux propositions de cession du groupe KME France de manière à conserver les outils industriels. C'est notre politique en toutes matières : tous les emplois, tous les outils de travail industriels qui peuvent être sauvés doivent l'être. Nous le ferons s'agissant notamment des Ardennes comme dans d'autres départements de France. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Christophe Léonard](#)

Circonscription : Ardennes (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1544

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Redressement productif

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 janvier 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [22 janvier 2014](#)